



Ouagadougou, le 14 AOUT 2025

N°2025

№0068

MESRI/SG/DGCOB/DBE

# COMMUNIQUE

## 1 Appel à candidature

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a l'honneur de porter à la connaissance des lauréats du baccalauréat de la **session de 2025** admis au **concours d'entrée à l'École Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU) de Lomé au Togo**, qu'ils peuvent déposer leurs dossiers de demande de bourse nationale sur la plateforme **CampusFaso** à travers le lien suivant : [www.campusfaso.bf](http://www.campusfaso.bf).

Le nombre de bourses disponibles est de **six (06) dont :**

- **deux (02) bourses pour la filière Architecture,**
- **deux (02) bourses pour la filière Urbanisme,**
- **deux (02) bourses pour la filière Gestion Urbaine.**

## 2 Conditions de candidature

Tout bachelier de la session de 2025, remplissant les conditions suivantes, est autorisé à faire acte de candidature :

- être de nationalité burkinabè ;
- ne pas être déjà salarié du public ou du privé ;
- ne pas être âgé de plus de 22 ans révolus au 31 décembre 2025 ;
- avoir au moins **14/20 de moyenne générale** à l'issue du premier tour au Baccalauréat de la session de 2025 ;
- être admis au concours d'entrée à l'École Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU) de Lomé au Togo.

## 3 Composition du dossier de candidature

Tout dossier de candidature doit comporter **la version scannée** de toutes les pièces suivantes :

- la fiche de candidature renseignée (à télécharger sur la plateforme **CampusFaso** : [www.campusfaso.bf](http://www.campusfaso.bf)) ;

- l'original de l'extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif d'acte de naissance ou la photocopie légalisée de l'une de ces pièces ;
- l'original du certificat de nationalité burkinabè ou la copie certifiée conforme du certificat de nationalité burkinabè ou la photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;
- la photocopie légalisée de l'attestation de succès ou du diplôme du baccalauréat ;
- la photocopie légalisée du relevé de notes du baccalauréat ;
- une preuve d'admission en licence 1 à l'EAMAU.

#### **4 Conditions et modalités d'examen du dossier**

---

- La moyenne du concours d'entrée à l'EAMAU représentera **30%** de la moyenne de compétition et celle du baccalauréat représentera **70%** ;
- tout dossier **incomplet**, même valablement déposé avec réception par le candidat d'un email de confirmation par campus Faso **ne sera pas examiné** ;
- **Tout dossier comprenant une pièce devant faire l'objet de légalisation comme exigé par le communiqué et qui ne l'est pas, ne sera pas examiné.**
- Tout salarié du public ou du privé qui candidate s'expose à des poursuites judiciaires conformément aux lois en vigueur.

#### **5 Procédure de dépôt en ligne du dossier**

---

Les candidats à ces bourses doivent soumettre leurs dossiers de demande de bourse sur la plateforme **CampusFaso** à travers le lien suivant : [www.campusfaso.bf](http://www.campusfaso.bf).

Les dossiers peuvent être soumis en ligne **du jeudi 11 au lundi 22 septembre 2025 jusqu'à 23h59 mn** sur le site : <https://campusfaso.bf/> dans la rubrique bourse.

Pour la procédure, une fois connecté à la plateforme CampusFaso, le candidat doit :

- créer un compte INE (Identifiant National d'Etudiant) **s'il n'en a pas**. Il doit s'assurer de conserver soigneusement son mot de passe de connexion qu'il recevra par email;
- se connecter à son compte INE à l'aide de son identifiant (INE) et du mot de passe reçu par email ;
- cliquer sur la rubrique « Bourse » pour accéder à l'espace de dépôt de son dossier de candidature à la bourse ;
- renseigner tous les champs et **charger la version scannée de chacune des pièces constitutives** du dossier de candidature aux champs qui y sont réservés ;
- valider sa candidature.

#### **6 Recommandations pour le dépôt en ligne des dossiers**

---

Le candidat doit s'assurer :

- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne, de disposer d'une bonne connexion ;
- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne, de scanner de manière lisible toutes les pièces requises ; vérifier que la taille maximale de chacune des pièces scannées (fichiers) et à joindre au dossier ne dépasse pas cinq (05) Mégoctets (Mo) ;

- d'enregistrer son dossier avant la date limite de dépôt des candidatures ; se reconnecter régulièrement après le dépôt pour vérifier que son dossier est bien complet et que toutes les pièces ont été bien chargées dans les champs appropriés de l'espace de candidature ;
- d'avoir reçu un email de confirmation, après avoir soumis avec succès sa candidature ; la réception de l'email de confirmation ne garantit pas la conformité du dossier aux termes du communiqué mais indique que la procédure de dépôt a été bien suivie.

## 7 Complément de dossier pour les candidats retenus

---

Tout candidat retenu pour l'une des bourses devra déposer un **complément physique de son dossier** à la Direction Générale du Conseil à l'Orientation universitaire et des Bourses (DGCOB). Ce complément est composé comme suit :

- la version physique (papier) de chaque pièce du dossier de candidature jointe sur la plateforme CampusFaso ;
- une chemise cartonnée (ne rien écrire dessus), de couleur verte pour les filles et jaune pour les garçons .
- deux photos d'identité récentes (inscrire au verso ses nom et prénom (s)).

P/le Ministre et par délégation,  
Le Secrétaire général



Pr Samuel PARE

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques



Ouagadougou, le 21 AOUT 2025

N°2025 **№ 0071** MESRI/SG/DGCOB/DBE

# COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance des candidats aux bourses d'études dont les dépôts étaient initialement prévus sur la plateforme **CampusFaso** à travers le lien : [www.campusfaso.bf](http://www.campusfaso.bf), que désormais, la soumission des dossiers de candidature se fera exclusivement à l'adresse [services.campusfaso.bf/](http://services.campusfaso.bf/).

Pour la procédure, le candidat doit suivre les étapes suivantes :

- créer un compte INE (Identifiant National d'Etudiant) s'il n'en a pas. Il doit s'assurer de conserver soigneusement son mot de passe de connexion qu'il recevra par email ;
- ouvrir un navigateur puis accéder à l'adresse [services.campusfaso.bf/](http://services.campusfaso.bf/) et s'y connecter avec son INE ;
- aller dans le module « Bourse », puis cliquer sur la rubrique « Candidature » pour accéder à l'espace de dépôt de son dossier de candidature à la bourse ;
- renseigner tous les champs et charger la version scannée de toutes les pièces constitutives du dossier de candidature aux champs qui y sont réservés ;
- valider sa candidature.

**Important :** les pièces constitutives du dossier doivent être scannées avec un scanner ou un appareil adapté à cet effet afin que les documents soient exploitables. Les scans des photos et les scans illisibles ne seront pas acceptés.

P/le Ministre et par délégation,  
Le Secrétaire général

Pr. Samuel PARÉ Secrétaire  
Chevalier de l'Ordre de l'Étoile Africaine  
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

